

et avec fruit les conclusions de nombreux colloques. Président d'honneur en dernier lieu de la Société d'histoire religieuse de la France, il a joué un rôle déterminant dans ses travaux pendant près d'un demi-siècle et coordonné avec Dominique Julia la grande enquête sur les visites pastorales d'Ancien Régime qu'elle organisa, publiée en quatre volumes entre 1977 et 1985 – M. Venard eut à cœur de donner en 2006 un dernier volume de « corrections et compléments ». Il a inlassablement rendu compte de livres et de colloques dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, à laquelle il a donné en 2012 un article qui prouve qu'il n'a jamais délaissé les études méridionales : « L'Inquisition d'Avignon, du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle » (*RHEF*, t. 98, 2012, p. 25-66).

Marc Venard avait tenu, en dépit de son état de santé alarmant, à revenir à Avignon une dernière fois le 11 octobre 2014, un mois jour pour jour avant sa disparition, pour recevoir le grand prix que l'Académie de Vaucluse lui avait attribué pour l'ensemble de son œuvre.

Régis BERTRAND

✧

Soutenance de thèse de Marco Cassioli

Le 5 avril 2014, M. Marco Cassioli a soutenu devant l'Università degli Studi di Torino sa thèse de doctorat intitulée : « Une vallée frontière entre Provence et Ligurie : la Val Nervia au Moyen Âge et dans le premier Âge moderne (XII^e-XVII^e siècle) ». Préparée en cotutelle avec l'École doctorale d'Aix-Marseille, elle porte un double titre, en français et en italien (langue toutefois principale de l'ouvrage). Thierry Pécout, professeur à l'Université de Saint-Étienne, présidait le jury. Siégeaient également les trois directeurs du mémoire, Donatella Balani et Secondo Carpanetto, professeurs à l'Université de Turin, et Jean-Paul Boyer, professeur à l'Université d'Aix-Marseille. S'ajoutait pour assesseur Claudio Rosso, professeur à l'Université de Vercelli.

Selon l'usage, le candidat débute la séance par la présentation de son mémoire. Il s'exprime avec autant de fermeté en italien et en français. Du même mouvement, il énonce avec clarté ses objectifs, ceux d'une thèse pour ainsi dire de frontière, par le thème et par la démarche. Cette originalité se reflète du reste dans la composition d'un jury italo-français, et encore de médiévistes et de modernistes. Les membres de cette commission prennent ensuite successivement la parole. Ils s'accordent pour se féliciter des résultats obtenus. La convergence de leurs appréciations invite à les rassembler, pour mettre en relief les qualités et les apports de la thèse.

Il se retient, en premier lieu, que Marco Cassioli a mené sa tâche en moins de quatre ans, presque un exploit pour un doctorat d'Histoire, surtout rapporté à la valeur du mémoire. Cela n'a pas empêché le jeune chercheur de s'engager dans l'équipe *Leopardus*, sous la direction de Thierry Pécout, pour l'édition de la grande enquête domaniale menée en Provence autour de 1333. Il est également intervenu dans divers séminaires ou colloques internationaux et a rédigé plusieurs articles, en

italien ou en français. Il a ainsi enrichi une liste de publications importante dès avant son inscription en 3^e cycle. Cette expérience se retrouve dans la thèse. Elle représente l'apogée, provisoire, d'un parcours d'historien confirmé. Elle en corrobore le « professionnalisme » dans la méthode, tout en marquant de nouvelles avancées dans la réflexion. Érudit rompu à l'histoire de la Ligurie occidentale et de ses terres adjacentes, Marco Cassioli intègre désormais ses études à des débats historiographiques de large portée.

À ce titre, il a repéré au départ dans la vallée de la Nervia un espace intermédiaire entre Provence et Ligurie, montagne et « rivière », mais resté sur les marges de la recherche universitaire. Cette négligence résultait, pour partie, des difficultés à maîtriser l'histoire d'une zone morcelée entre communautés ou pouvoirs distincts et volontiers antagonistes. Marco Cassioli a transformé le handicap en atout, et axé son travail sur la question même des confins, sous les rapports du politique, du social, de l'économique et du culturel. Ils sont devenus le fil conducteur d'une histoire totale de la vallée et la clef d'une cohérence du sujet. La thèse montre en effet dans la Nervia davantage qu'un pays divisé. Ses lignes de partage se révèlent en quelque sorte « vivantes », parce qu'elles évoluaient, mais surtout parce qu'elles ne représentaient pas que des barrières. Des routes, des itinéraires majeurs les traversaient. La petite contrée s'insérait dans des réseaux régionaux et internationaux. En somme, dominait une dialectique entre frontières et échanges.

Dépasser la restitution des limites administratives imposait alors de multiplier les approches, en recourant à toutes les formes de l'histoire. La démarche culminait dans une anthropologie historique. Elle seule répondait à l'essence des interrogations soulevées. À ce point, la recherche entrait par nécessité dans le temps long. Il est celui des évolutions « anthropologiques », mais ces dernières nécessitent encore, pour s'identifier, une documentation assez volumineuse. Elle ne se constitue qu'à l'échelle des siècles, au moins pour le Moyen Âge. En fait, le candidat ne s'est rien épargné, en optant pour la très longue durée.

La thèse part du XII^e siècle et s'étend jusqu'à la guerre de succession d'Autriche (1740-1748), mais le regard se prolonge à l'occasion jusqu'au XIX^e siècle. La logique interne au sujet a progressivement imposé ces dimensions. Avec l'émergence des communes et des principautés territoriales, le candidat constate la genèse d'un modèle de frontière. Il ne s'effaçait définitivement qu'avec le contrôle permanent et direct des États. Les investigations systématiques de Marco Cassioli s'étendent donc jusqu'à ce moment. De surcroît, les transformations des sociétés rurales se firent souvent selon des rythmes propres. Il n'y eut aucune immobilité, ainsi que le confirme fort bien l'enquête. Des phénomènes, comme la diffusion de la Réforme, connurent des épisodes précipités. Néanmoins, les évolutions maintinrent en général une progressivité qui conduit parfois jusqu'à l'orée de la période contemporaine. Aussi nécessaire soit-il, l'arc chronologique retenu a beaucoup demandé au candidat. Il y avait quelque audace à transgresser les confins, pour le coup universitaires, entre médiévistes et modernistes. Les recherches préparatoires à mener devenaient énormes.

Les seules considérations pratiques rendaient l'entreprise ardue. Elle requérait de prospecter dans toutes les directions, dans l'épaisseur du temps comme dans les différents territoires qui se trouvaient opposés et rapprochés. Les obstacles n'ont pas empêché Marco Cassioli de réunir un dossier épais et équilibré. Il résulte de la fréquentation assidue de dix dépôts d'archives appartenant à trois nations (Monaco,

France, Italie). Rédigées en latin ou en ancien italien, les pièces analysées ou copiées atteignent un bon millier. Comptent parmi elles des centaines d'actes notariés, à l'écriture redoutable. Les statuts de Pigna représentent, de leur côté, quatre-vingts pages dans l'édition qu'en propose la thèse. Marco Cassioli a démontré, avec un remarquable acharnement au labeur, une exceptionnelle maîtrise dans la paléographie médiévale et moderne. Il a ajouté, à la collecte des fonds, une enquête serrée sur le terrain. L'initiative est spécialement louable, car elle sauve de l'oubli bien des indices du passé sur le point de disparaître.

Une si riche moisson puis son traitement fructueux n'ont été possibles que parce qu'ils s'appuyaient sur une excellente connaissance de la société ou, mieux, des sociétés considérées, en clair des dialectes, des gens et de l'érudition locale. La préparation de la thèse s'est accompagnée d'un approfondissement dans ces domaines. La bibliographie l'atteste, mais ses trente-quatre pages correspondent à des lectures aussi nombreuses que diversifiées. Elles assurent d'une familiarité aussi grande avec l'historiographie française qu'avec la production italienne. Elles mettent le travail au diapason des recherches à l'échelle européenne.

À partir de là, les membres du jury ajoutent que d'aussi solides bases ne garantissaient pas le plein succès. La masse des informations et des perspectives risquait de dépasser le candidat, s'il ne parvenait pas à les endiguer. Devait s'ajouter une faculté de transmettre et de composer. Elle a été amplement prouvée. À la base, une sorte de rigueur génétique, tout édifier à partir des sources, apparaît comme l'une des qualités majeures du mémoire, voire comme sa marque de fabrique. En annexe, Marco Cassioli édite quatorze documents médiévaux ou modernes, soit cent vingt pages de latin ou d'ancien italien. Les textes retenus ne représentent en rien un « remplissage ». Chacun est précieux pour la thèse, et le seront pour les épigones de son auteur. S'ajoutent des citations abondantes, en appui de la partie rédigée du travail. Les transcriptions sont irréprochables et finissent d'indiquer en Marco Cassioli un paléographe hors pair. Il vaut d'insister autant sur le traitement synthétique des informations recueillies, entre glossaires de termes latins ou de langue vulgaire, cartes et documents statistiques. Toutes ces pièces se lient explicitement à l'argumentation.

Elle-même constitue un ensemble assez copieux. Même les pages en français, qui ouvrent la thèse, sont davantage que le résumé prévu pour une codirection avec une université étrangère. Composées à la fin de l'entreprise, elles dressent un bilan utile du travail. Par ailleurs, elles finissent d'attester, par la tenue du style, que le candidat est quasiment bilingue. Son écriture présente, d'ailleurs, les mêmes qualités en français et en italien. Le lexique est précis, donc abondant. Il n'y a pas de périodes kilométriques, mais des phrases courtes et nettes. Le candidat sait où il va. La limpidité n'interdit pas de placer les documents analysés dans leur contexte, avec leur complexité et les nuances utiles. Pour autant, l'intention de l'auteur ne se perd jamais. Son sens de la formule y contribue, à savoir la capacité de concentrer en peu de mots une pensée, voire la portée d'un paragraphe entier. La progression est, en bref, globalement bien charpentée.

Le jury en retient quelques points fondamentaux. L'introduction est qualifiée d'exemplaire. Elle présente avec limpidité l'espace considéré, l'état des sources et de l'historiographie. Elle place la thèse dans la perspective des derniers développements de l'École des Annales, avec pour horizon une anthropologie historique. Pour justifier ce projet, elle définit la problématique de façon transparente.

La première partie, sur la période médiévale, est très bien menée. Elle s'ouvre par les enjeux de la vallée étudiée. Elle met en scène les complémentarités de la montagne méditerranéenne, entre le haut et le bas. Cependant, la Nervia se distingue parce qu'elle est encore un carrefour de voies qui mènent du Piémont à la Provence et à Gênes. S'ensuivent différends et confrontations. Ils s'accumulent dans une interférence continue de communautés, de seigneurs et de princes (maison d'Anjou, Savoie, Gênes). Marco Cassioli réussit à ordonner cet enchevêtrement d'où naissent les frontières.

La seconde partie considère le devenir, à l'époque moderne, des réalités qui s'étaient ainsi constituées. Elle affronte le problème de la diversité dans l'interdépendance des destins. Elle parvient à maintenir une cohésion fort convenable. Chaque chapitre est de grande qualité. Entre les meilleurs développements, une mention spéciale revient à l'enquête sur les Doria, comme seigneurs et entrepreneurs (du vin, du papier, de l'huile). Leur cas apporte une intéressante contribution à la connaissance de l'aristocratie italienne dans ses particularités. La thématique du calvinisme, dans le Val di Nervia et ses environs, reçoit les compliments les plus vifs. Marco Cassioli montre dans le phénomène un effet conjoint de la route, qui portait jusqu'à Genève, et de la frontière. Elle permettait de se soustraire aux autorités, grâce à la faiblesse des États dans la zone examinée et au « refuge » de Tende. L'analyse souligne, de plus, comment des aspirations « évangéliques » touchaient les catholiques, favorisant le succès provisoire du protestantisme.

Après ces belles démonstrations, la troisième et dernière partie de la thèse n'en représente pas moins le chef-d'œuvre, son aboutissement dans une authentique anthropologie historique. Résultante de ce qui précède, elle pose les deux questions ultimes, à savoir s'il existait une société et un homme de la frontière, et ce que cela représentait. La réponse est nuancée. Des traits culturels distincts se perçoivent de part et d'autre des confins entre Provence niçoise, devenue savoyarde, et terres génoises. Toutefois la vraie division, vécue et parfois violente, continuait d'opposer les communautés voisines. Sur ces limites rurales se décalquaient et s'affirmaient peu à peu celles du politique. Tout considéré, la route et l'échange l'emportaient encore sur la frontière.

Les examinateurs concluent pareillement que la thèse de Marco Cassioli ne se satisfait jamais de décrire, mais veut expliquer et lier les faits entre eux. Elle inscrit, tout au long, la Nervia dans l'arc alpin, dans les mondes ligure et provençal, et même dans l'histoire de l'Europe occidentale.

Après une délibération rapide, le jury confère à Marco Cassioli le titre de docteur avec la mention maximale : « Très honorable avec félicitations ». Il insiste sur sa pleine unanimité dans cette appréciation louangeuse. Il souhaite la rapide publication d'un travail utile et novateur, qui marque une étape dans l'historiographie tant provençale que ligure.

Jean-Paul BOYER

Soutenance de thèse de François-Xavier Carlotti

François-Xavier Carlotti a soutenu le 14 octobre 2013 à l'université Jean-Moulin-Lyon III sa thèse, « Le troisième département de l'Oratoire de Jésus (xvii^e-xviii^e siècle). Un réseau congréganiste dans la France du Midi » (2 vol., 1283 p. et un disque DVD d'annexes), devant un jury composé des professeurs Régis Bertrand (Aix-Marseille université) président, Serge Brunet (université de Montpellier III et Institut universitaire de France), rapporteur, Bernard Dompnier (université de Clermont-Ferrand), rapporteur, Bernard Hours (université de Lyon III), directeur de la thèse, Yves Krumenacker (université de Lyon et Institut universitaire de France).

F.-X. Carlotti explique comment il s'est efforcé de « redonner un semblant d'existence » au passé des oratoriens du Midi, presque ignorés de l'historiographie, alors que Cotignac est la première fondation cisalpine à se réclamer de l'*Oratorio* romain et que l'Oratoire de Provence a précédé l'Oratoire de France fondé par Pierre de Bérulle. Pourtant, les sources ne manquent pas, mais elles sont dispersées entre des fonds d'archives nombreux et distants. Embrassant deux siècles, son étude a privilégié une perspective tour à tour politique, économique, sociale, culturelle, spirituelle. La vaste circonscription du « troisième département », celui « de Provence », a été envisagée dans l'ensemble de son aire géographique : Provence, Languedoc, Guyenne et Gascogne. Dénombrer ses membres, éclairer leurs origines, reconstituer leur cursus a été un travail de longue haleine au moyen d'un traitement sériel des données. Les individus nés hors du département, mais qui y ont été employés ou parfois seulement reçus, comme les méridionaux entrés dans l'Oratoire à Paris ou à Lyon, ont été pris en compte.

L'Oratoire méridional a été envisagé dans ses trente-cinq « maisons » (14 résidences, 9 séminaires, 12 collèges, encore faudrait-il ajouter 5 cures et 2 sanctuaires), en dépit de l'inégale qualité de la documentation. Leur examen visait à révéler « l'archipel oratorien du Midi », soit un vaste maillage d'établissements aux fonctions complémentaires, mis en place pour l'essentiel au cours du premier xvii^e siècle, une véritable structure qui génère des flux organisés, au sein de laquelle la Provence occupe une position prépondérante. Le semis dense de ses maisons en fait l'un des principaux foyers de la congrégation à l'échelle du royaume. Aix contrôle de façon quasi-exclusive la formation initiale des confrères, Arles abrite une école de théologie, un séminaire et un centre de missions puis une classe de perfectionnement. La prospérité de la maison d'Arles l'engagea bien des fois à se porter au secours de consoeurs dans le besoin, illustrant la force du réseau départemental, capable de maintenir en activité des maisons fragiles, et dont les pôles sont reliés entre eux par de puissants liens de toute nature : spirituels, dévotionnels, économiques. Le Conseil parisien, autorité régulatrice, collecte et redistribue les excédents de certains établissements au profit d'autres, déshérités.

Au terme de cette enquête, les contours du groupe des oratoriens du Midi paraissent mieux dessinés : issus de la bourgeoisie des officiers moyens ou de la marchandise, ces quelque 2 000 Pères et confrères sur les 8 000 que compte la congrégation sont nés, en majorité, en basse Provence occidentale, avant que ne se renforce la part des membres venus du haut pays. L'étude a souligné l'importance des collèges tenus par la congrégation, pépinières pour son recrutement, comme le rôle des

maisons d'Institution, celle d'Aix en particulier, qui insufflent à tous les confrères la culture commune de l'Oratoire. Missionnaires, prédicateurs, pédagogues, solitaires, scientifiques illustrent la variété d'un engagement dans la sanctification du clergé et l'encadrement des fidèles. Les frères servants en charge du temporel des communautés, ces domestiques auxquels aucune promotion ne sera jamais offerte, totalement oubliés jusqu'ici par l'historiographie, ont trouvé leur place dans l'enquête. Outre une spiritualité fervente et un rôle déterminant dans l'économie des maisons, des talents se révèlent, administratifs, juridiques, artistiques même. Louis Trestournel en est un exemple frappant. Tirer de l'ombre le « Martellange oratorien » fut, avoue F.-X. Carlotti, « un des moments de grâce de ce travail. »

Est enfin étudié l'impact des « affaires du temps », soit du jansénisme. F.-X. Carlotti insiste sur « la voix de ceux qui s'opposent à l'hérésie avec force, personnalités marquantes, conduisant à réviser l'image d'une congrégation uniformément imprégnée par le jansénisme ». Il souligne cependant les « funestes conséquences » de l'engagement doctrinal d'oratoriens sur le recrutement de la congrégation : après 1720, un coup d'arrêt marque brutalement le rythme des réceptions pour trois décennies. Cette période constitue une charnière : l'évolution du statut des confrères en découle directement. Pères en devenir jusqu'à cette date, ils se trouvent ensuite réduits pour toujours à une condition subalterne, bien qu'assurant, par leur nombre et leur mission d'enseignement, la survie et la réputation même du corps tout entier.

En dépit de la normalisation rapidement imposée par les premiers successeurs de Bérulle, le troisième département conserve un caractère affirmé, conforté par une forte identité culturelle. Celle-ci tient pour une part à la relative homogénéité du recrutement méridional et à la fidélité de la plupart des sujets – notamment des Provençaux – à leur département d'origine. Outre le culte de Philippe Neri, d'autres dévotions trouvent auprès d'eux un écho particulièrement favorable. Ainsi le culte de l'Enfance du Christ, issu du carmel de Beaune, introduit à Aix par le P. Joseph Parisot. Le troisième département est cependant « de l'Oratoire de France » dans sa structure profonde et par sa spiritualité, donnant par là une image assez juste de la congrégation dans son ensemble.

Bernard Hours, directeur de thèse dit toute sa satisfaction de voir achever ce labeur mené en parallèle avec les charges d'un professeur de lycée. Une écriture très analytique livre une quantité impressionnante d'informations, dans le texte et aussi dans les nombreux tableaux. Ce parti pris d'aborder une histoire globale constitue une nouveauté dans l'historiographie oratorienne, dominée par l'étude de Bérulle et de l'École française de spiritualité ou par celle des collèges. Il souligne l'origine pré-bérullienne du troisième département, né à Cotignac en 1586, alors que Bérulle avait onze ans. F.-X. Carlotti apporte une présentation précise et définitive du conflit entre Jean-Baptiste Romillon et son cousin César de Bus au sein de la congrégation naissante de la Doctrine chrétienne, au sujet de l'introduction des vœux de religion : il conduit Romillon à rejoindre le noyau oratorien de Cotignac auquel il va donner une impulsion décisive, le rattachant officiellement à l'Oratoire romain, au point d'en être souvent considéré comme le fondateur. C'est un Oratoire de Provence en pleine croissance qui choisit de se rattacher à celui de Bérulle, sept ans après. F.-X. Carlotti apporte la démonstration du fonctionnement des établissements oratoriens en réseau à la fois « économique et spirituel », ne serait-ce que pour assurer la redistribution d'une richesse toute relative, en particulier, par un usage solidaire des fondations de

messe : le surplus des messes à célébrer sert à compenser les déficits des maisons trop mal rentées ou en difficultés passagères. Ce fonctionnement en réseau se retrouve aussi au niveau des hommes. Mais sont également mises en évidence toutes les connexions entre le département et l'ensemble de l'Oratoire de France. C'est le lien avec les instances centrales de l'ordre qui structure le département. Les nominations et les mutations sont le fait du supérieur et de son conseil. Si les visiteurs sont le plus souvent des méridionaux, ils ne doivent de compte qu'au supérieur général et leurs rapports ne tardent pas à faire l'objet d'un contrôle par des commissaires nommés par ce dernier. Il existe aussi des flux d'hommes et de messes de fondation depuis le département vers les autres (Loire, Lyon, Paris).

Enfin, le troisième département est fortement atteint par le jansénisme. F.-X. Carlotti déroule ici une histoire riche d'épisodes fort peu connus : ainsi les très belles pages sur la solitude de Notre-Dame des Anges, à Mimet. Il présente une description des méthodes pour contenir les foyers oratoriens jansénistes : fermeture des collèges et séminaires, missions, refus de sacrement, interdiction de toute activité pastorale. Cette crise profonde conduit l'Oratoire de Provence au bord de la disparition, en grande partie à cause de l'hostilité constante d'évêques tels que Belsunce à Marseille ou Forbin-Janson à Arles. Peut-être faudrait-il aussi s'interroger sur la mutation de la congrégation à partir du milieu du XVIII^e siècle : sa laïcisation et sa spécialisation vers l'enseignement sont-elles le prix à payer pour la survie, signifient-elles autre chose que l'arrivée d'une nouvelle génération, peut-être insuffisamment appréhendée comme telle, qui explore un nouveau mode d'insertion dans le corps social ?

B. Hours souligne l'originalité du chapitre consacré aux projets de fondation qui échouent - ce qui explique pour une bonne part le déséquilibre entre la Provence et le reste du département. L'étude des sorties met en évidence une caractéristique de l'Oratoire : on n'y entre pas nécessairement pour y préparer une bonne mort et travailler à son salut, ce qui en fait le précurseur d'un nouveau modèle d'engagement religieux. Il conclut que « cette production est de si belle venue et de si bon aloi qu'il faudra rapidement la livrer au public sous la forme d'un beau livre ».

Serge Brunet souligne la taille de ce travail, loue la qualité de ses notes infrapaginales. Quelques points ont particulièrement retenu son attention. Au sujet de la préexistence de l'Oratoire de Provence, qui démontre une fois de plus la précocité du souffle tridentin dans le Sud-Est, il constate que nombre d'acteurs et de soutiens de ses fondations évoluent dans des milieux anciennement ligueurs (A. Canigiani, les Joyeuse, Ventadour, Carcès, etc.). S. Brunet a été sensible à l'attention portée à une soixantaine d'échecs de fondations. Cette histoire, « en creux » enrichit notablement la problématique de la création d'établissements, la réflexion sur les conditions optimales pour une réussite durable. La concurrence des jésuites et des doctrinaires, l'insuffisance de la protection et des bienfaits d'évêques et de consuls ajoutent à l'explication, mais aussi la sociologie estudiantine, beaucoup plus élargie en Provence qu'en Guyenne et Gascogne où F.-X. Carlotti constate une surreprésentation de la noblesse.

L'étude des ressources, de la gestion de ces établissements, leur interdépendance et leur solidarité, est passionnante et bien exposée. S. Brunet s'étonne du maintien de la rente constituée, malgré la banqueroute de Law. Il s'interroge sur la poursuite dynamique des fondations de messe et pose la question de savoir en quoi elles pourraient alimenter des réseaux de crédit. M. Brunet relève également que l'étude de la

direction des établissements montre l'évolution d'un système relativement démocratique vers un système représentatif et de délégations, avec un visiteur départemental. S'il a apprécié l'analyse du recrutement, il souligne que le quart des Provençaux vont se former à Paris et à Lyon, suivant la stratégie de familles soucieuses de placer leurs enfants dans de bons collèges. Il note le relatif désintéret des oratoriens pour la conversion des protestants, en dehors des missions royales des Nouveaux convertis, des années 1685-1686.

S. Brunet évoque enfin la grande mutation des années 1750. Au sortir de la longue crise janséniste, une congrégation de prêtres se mue en un corps enseignant qui recrute des candidats de plus en plus jeunes pour les former, mais qui demeure instable: la moitié de ceux qui sortent de la maison d'Aix ne restent pas dans l'Oratoire et ne prononcent pas leurs vœux. La suppression des jésuites est une opportunité très faiblement exploitée: huit établissements nouveaux. M. Brunet rejoint les remarques faites par B. Hours: le rajeunissement de la congrégation, la laïcisation de ses effectifs et son orientation éducative constituent une mue profonde; il serait nécessaire d'ouvrir le champ de la réflexion sur ses raisons et sa dynamique. S. Brunet souhaite une publication rapide, ce travail de très grande qualité, au prix de quelques réaménagements mineurs.

Bernard Dompnier souligne pour sa part que F.-X. Carloti propose une recherche très neuve puisque aucun des «départements» de l'Oratoire n'avait fait l'objet d'une étude visant à mettre en relation méthodiquement les établissements, les hommes, les activités et la spiritualité. La thèse, rédigée dans une langue toujours claire, souvent même élégante, propose un éclairage original et riche sur cette congrégation, alors que les «compagnies» de prêtres séculiers n'ont guère eu la faveur de l'historiographie. Le propos est servi par de très amples dépouillements de sources originales, tant manuscrites qu'imprimées ou iconographiques et par une maîtrise très complète de la bibliographie relative à l'Oratoire et de celle de l'historiographie du catholicisme moderne, dans ses orientations les plus récentes. Peut-être aurait-il fallu engager des recherches complémentaires aux Archives du Vatican, notamment dans les fonds de la légation d'Avignon.

B. Dompnier souligne l'étude des projets avortés, intéressante pour la connaissance des réseaux dont bénéficie l'Oratoire et pour celle des concurrences qu'il rencontre, l'insistance justifiée mise sur le rôle des visiteurs, trop souvent négligé dans les études d'histoire des familles religieuses, qui apparaissent ici comme des personnages déterminants pour faire évoluer les structures comme pour homogénéiser les observances et la spiritualité de la congrégation. L'examen des formes de solidarité entre les divers départements et maisons est très neuf, notamment dans l'étude des échanges de messes, dont est soulignée la dimension indissociablement économique et spirituelle. Il juge cependant la comparaison insuffisante avec les autres compagnies de prêtres nées en France au XVII^e siècle, dotées d'objectifs analogues et d'une identique conception du sacerdoce.

L'étude du recrutement, qui traduit une parfaite maîtrise des approches statistiques, confirme le décalage entre les zones du département et met en relief les effets négatifs de l'absence de vœux, beaucoup de membres quittant la congrégation après un séjour dont la durée peut être très variable. L'analyse des formes d'intervention dans le champ de la pastorale, notamment les missions, suggère que les oratoriens du Midi se distinguent de leurs autres confrères par leur large emploi des cantiques en

langue vulgaire. Au vu des grandes dévotions que diffuse la congrégation, qu'elles lui soient relativement propres, comme celle de l'Enfance du Christ, ou qu'elles fassent partie du fonds commun de la Réforme catholique (les fins dernières, saint Joseph), le culte des saints ne semble pas central, même si celui voué à saint Philippe Neri en Provence est la marque de l'attachement des maisons de cette région à leurs origines.

F.-X. Carlotti sait très bien mettre en évidence les traits originaux des oratoriens du Midi en matière d'institutions ou de pratiques pédagogiques. Le chapitre sur les séminaires montre parfaitement la croissante diversité des expériences et des publics ou l'importance des problèmes liés au financement. Celui sur les collèges insiste bien sur les spécificités méridionales telles que la prise en charge – plus qu'ailleurs – de petits collèges, la fréquente absence de cours de théologie en raison du réseau des séminaires ou encore le relatif retard de l'enseignement des sciences par rapport à l'image traditionnelle de la pédagogie en vigueur chez les oratoriens.

Quant aux liens avec le jansénisme, il apparaît clairement que les sympathies oratoriennes pour la cause janséniste furent moins consensuelles qu'on ne le dit ordinairement, ce qui n'exclut pas de très forts engagements de la part de certaines personnalités (le père Marrot et la solitude de Notre-Dame des Anges, foyer d'un véritable réseau). On mesure pleinement les dommages que les sympathies jansénistes de la congrégation valent à sa renommée et ses établissements – un nombre croissant d'évêques prend des distances avec l'Oratoire au fil des décennies –, on constate enfin les ravages de cette crise pour le fonctionnement même des institutions internes de la congrégation. Cependant B. Dompnier juge que le choix de faire de ces « affaires du temps » un objet particulier au terme de la thèse laisse une impression d'insatisfaction : à de nombreuses reprises ont été déjà évoquées des ruptures consécutives aux progrès du jansénisme au sein de la congrégation. Une meilleure intégration de cette question aux divers chapitres de l'ouvrage aurait permis de mieux cerner à la fois les tensions internes et externes, de conduire aussi une réflexion plus approfondie sur la spiritualité qui est au cœur des entreprises des disciples de Bérulle dans le Midi. Il n'en demeure pas moins que « la belle thèse de F.-X. Carlotti a un incontestable caractère de nouveauté par son objet et apporte une contribution notable à la connaissance de l'Oratoire dans le Midi, de l'Oratoire en général et du développement de la Réforme catholique ».

Pour Yves Krumenacker, F.-X. Carlotti présente une très forte thèse qui comptera dans l'histoire de l'Oratoire et se distingue par une quasi-perfection de forme. Yves Krumenacker souligne la capacité de F.-X. Carlotti à mobiliser une très grande quantité de sources, à les analyser, à tenir compte de la bibliographie, même ancienne, sur le sujet. Aussi, en dehors de quelques critiques, toujours mineures, va-t-il développer les réflexions suscitées par sa lecture. Il s'interroge sur la raison des implantations oratoriennes. Dans le cas de fondateurs, pourquoi l'Oratoire plutôt qu'une autre communauté ? Il perçoit un faisceau de raisons pour lesquelles des maisons oratoriennes sont fondées, plus qu'une logique uniforme résultant d'une stratégie du général de la congrégation. Le chapitre sur les échecs pourrait conduire, par comparaison avec d'autres congrégations, à une réflexion d'ensemble sur les conditions de viabilité d'une implantation d'un ordre ou d'une congrégation, dans le contexte des rivalités entre instituts et de la concurrence entre congrégations et clergé séculier, qui expliquent bien des échecs.

Le problème est bien posé de l'intégration d'une congrégation provençale dans une congrégation très centralisée dès le début. F.X. Carlotti signale quelques résistances à cette intégration, assez peu nombreuses; n'y en aurait-il pas eu d'autres, plus difficiles à découvrir? Il est surprenant que le poids de Paris sur le département de Provence, comme l'imposition de la spiritualité bérullienne, n'aient pas suscité plus de réactions. La thèse apporte beaucoup sur les frères servants, peu connus. Mais leur statut reste ambigu, dans une congrégation dont la raison d'être est sacerdotale. On peut se demander pourquoi ces hommes capables font le choix d'entrer dans l'Oratoire en refusant la prêtrise. Sur les missions, on aurait aimé avoir des sources protestantes pour contrebalancer les sources catholiques. Rabaut Saint-Etienne, à la fin du XVIII^e siècle, ne verra guère de différence entre Bourdaloue et Massillon dans leur condamnation des protestants. Sur la spiritualité, les accents provençaux sont bien mis en valeur. Mais il semble difficile à Y. Krumenacker de parler d'une spiritualité oratorienne, surtout sur une période aussi longue. N'y aurait-il pas à faire une histoire de l'anti-jansénisme dans l'Oratoire, qui éclairerait d'une autre manière les luttes doctrinales, et permettrait une autre vision de la coexistence, dans une même congrégation, de courants différents?

Y. Krumenacker revient enfin sur la question de la langue. Dans une France du sud qui parle peu, au moins dans les campagnes, le français du nord, en quelle langue prêché-t-on, confesse-t-on? Ce problème ne limite-t-il pas la circulation entre départements? Les trois-quarts des supérieurs du département de Provence en viennent, le pourcentage est encore plus fort en Provence proprement dite: la question de la langue explique peut-être aussi en partie ce fort taux. Y. Krumenacker conclut que cette thèse deviendra rapidement incontournable pour l'histoire de l'Oratoire et aussi pour l'histoire religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles.

Régis Bertrand conclut cette soutenance en rappelant que F.-X. Carlotti a naguère rédigé à sa demande les pages d'histoire religieuse moderne dans la grande histoire d'Arles parue en 2008. Il évoque aussi leur action commune au Centre d'études d'histoire religieuse méridionale. Professeur de l'enseignement secondaire, F.-X. Carlotti est parvenu à faire une importante thèse sans délégation, au prix de ses vacances et de ses loisirs. Il a eu le courage d'embrasser un département entier de l'Oratoire, soit presque le tiers de la France. Une des originalités de cette thèse est de figurer parmi les rares travaux qui traversent résolument le Rhône. R. Bertrand juge «le résultat impressionnant». Il note les qualités formelles de cet ouvrage, la richesse du disque d'annexes, fort précieux. Il souligne après les autres membres du jury l'importance et la nouveauté de cet apport. La congrégation s'avère beaucoup plus fragile que l'on pouvait le penser à l'aune de son apport spirituel ou intellectuel. L'absence de vœux, qui permet à ses membres de conserver et gérer librement leur patrimoine, s'avère bien un handicap. Capitale est dès lors la problématique de F.-X. Carlotti, l'étude fine du réseau oratorien, qui est l'apport proprement méthodologique de ce travail, car elle révèle la force de ces maisons: la solidité et la solidarité du réseau oratorien, la circulation de l'argent ou des messes, des hommes aussi, avec l'habile nomination de ses membres les plus capables et convaincus à des postes essentiels à travers tout le département ou en dehors. R. Bertrand cite également l'étude du développement de la dévotion à l'Enfance du Christ, qu'il avait lui-même naguère abordé et pour laquelle F.-X. Carlotti apporte un nombre très important de données nouvelles, ou bien l'usage du provençal dans les missions. Les originalités propres des oratoriens

provençaux sont montrées : ainsi le Port-Royal des champs provençal de Mimet, dont on peut se demander s'il a des équivalents en d'autres départements de l'Oratoire.

Comme d'autres membres du jury, R. Bertrand juge, dans la perspective d'une édition qu'il espère rapide, que l'introduction devrait mieux annoncer la ligne directrice, le réseau, et offrir une large présentation des sujets abordés. Quant au jansénisme, F.-X. Carloti constate que l'Oratoire provençal est janséniste au sens large à 40 %. Les jansénistes y étaient en fait minoritaires. À cette nuance près que les représentations qu'eurent les contemporains du phénomène comptent, car elles ont sous-tendu l'action des évêques et des notables.

R. Bertrand conclut que par son ampleur chronologique et spatiale et la multiplicité de ses approches, cette thèse renouvelle plusieurs aspects de la connaissance d'un institut religieux dont le rôle éducatif, culturel et spirituel a été majeur dans la France d'Ancien Régime : « C'est un pan entier du passé religieux et culturel de la France méridionale et de la France, qui resurgit ».

Au terme d'une soutenance dense et très riche, le jury a décerné à l'unanimité à François-Xavier Carloti le grade de docteur en Histoire de l'université Jean-Moulin-Lyon III, mention très honorable avec les félicitations du jury.

Marc BRUNET

*

COLLOQUE DE NAPLES 13-14 novembre 2014

Périphéries financières angevines

Ce colloque, le deuxième du programme EUROPANGE financé par l'ANR, était organisé par Serena Morelli (Seconda Università di Napoli) et s'est tenu durant deux journées. La première a eu lieu à la Seconda Università di Napoli (Santa Maria Capua Vetere), l'autre à la Società di Storia Patria di Napoli, au Castel Nuovo. Le propos, centré sur l'administration et la gestion des finances royales, et sur ses périphéries institutionnelles et politiques, y était organisé selon sept axes principaux, dont les enjeux historiographiques ont été présentés par Serena Morelli en introduction.

Le premier axe, intitulé « Sistemi e metodi di controllo nello spazio angioino », fut inauguré par Thierry Pécout (Université de Saint-Étienne), avec la ferme des droits royaux dans la Provence angevine entre le XIII^e et le XIV^e siècle, et la tendance à une structuration du prélèvement princier, depuis l'expédient administratif jusqu'à la méthode de gouvernement. Jean-Michel Matz (Université d'Angers) a analysé certains aspects financiers de la chancellerie d'Anjou-Provence à travers le journal de Jean Le Fèvre à la fin du XIV^e siècle, notamment sa rémunération ou encore le scellement des actes. Hélène Schneider (Université de Paris 10), quant à elle, a présenté les chambres des comptes de Bar et de Lorraine au XV^e siècle, permettant d'appréhender le fonctionnement de cette institution et son souci de la préservation des droits ducaux.

Le second axe appelé « *Aspetti delle politiche economiche* » a vu Nicola Barile (Université de Bari) s'attacher à l'office de la « *dohana de secretis* », en tentant de combler les lacunes historiographiques et d'envisager son fonctionnement financier. Léonard Dauphant (Université de Lorraine) s'est proposé d'examiner les finances de l'une des périphéries de l'ensemble angevin, les duchés de Lorraine et de Bar sous René d'Anjou (XV^e siècle), en tâchant d'évaluer si cet ensemble était un élément moteur ou un espace délaissé par la puissance angevine.

Dans la session dénommée « *Fonti et metodi per lo studio delle politiche economiche angioine* », Francesco Somaini (Université du Salento) a montré l'intérêt de la cartographie historique pour l'étude du royaume napolitain, permettant notamment de comparer les aspects politique, administratif, ecclésiastique et financier, pour des projets à venir. Sandra Perricoli (Seconda Università di Napoli) a analysé le prix de la culture à Naples durant la période angevine, en prenant appui sur différents manuscrits, et Jean-Paul Boyer (Université d'Aix-Marseille) a mené une réflexion juridique sur l'administration fiscale du territoire, à partir de l'étude de la constitution du royaume de Sicile.

Lors d'un quatrième temps de travail évoquant « *La gestione delle autonomie locali* », Carolina Belli (Archivio di Stato de Naples) a étudié un autre aspect des relations entre la monarchie et les seigneuries périphériques, à travers le témoignage d'un parchemin des archives napolitaines. Jean-Luc Bonnaud (Université de Moncton) a observé la perception des droits et des revenus du comte de Provence et Forcalquier, peu étudiée jusqu'alors, en esquissant également une typologie des collecteurs (fin XIII^e-mi-XIV^e siècle). Andreas Kiesewetter (Institut allemand de Rome), quant à lui, s'est proposé d'analyser un manuscrit particulier des registres angevins datant de la fin du XIV^e siècle.

À l'occasion de la session intitulée « *Le elites buocratiche nel Mezzogiorno* », Simona Pizzuto (Université du Salento) a considéré la fiscalité en terre d'Otrante durant la période angevine, à travers les officiers et les prélèvements. Pietro Dalena (Université de Calabre) a proposé une nouvelle lecture du système financier du royaume angevin, tandis qu'Alfredo Santoro (Université de Salerno) a exposé une analyse des monnaies du royaume angevin de Sicile aux XIII^e et XIV^e siècles.

L'avant-dernier thème de réflexion portait sur « *Le elites burocratico-finanziarie nell'Italia centro-settentrionale* ». Riccardo Rao (Université de Bergame) a évoqué le financement local en Piémont et Lombardie. Alma Poloni (Université de Pise), quant à elle, a présenté les banquiers des rois et la fiscalité depuis Charles I^{er} jusqu'à Robert d'Anjou, et Maria Teresa Caciorgna (Université de Rome III) a scruté les aspects financiers de l'administration angevine à Rome et dans le Latium.

Enfin, le dernier axe retenu fut « *Alla periferia del dominio angioino* », qui évoqua les espaces excentrés de l'ensemble angevin. Boglarka Weisz (Institut d'Histoire de Budapest) a brossé un tableau du système financier de la Hongrie à l'époque angevine, en dressant l'inventaire des institutions et des personnes. Isabelle Ortega (Université de Nîmes), quant à elle, a traité des institutions financières angevines dans la principauté de Morée aux XIII^e-XIV^e siècles.

Giuseppe Galasso (Université de Naples, Frédéric II) a donné au colloque une conclusion générale soulignant le modèle d'État insufflé par les Angevins. Tout en reprenant le travail de chacun des intervenants, il a établi des comparaisons, des points communs entre tous les aspects étudiés, notamment le pragmatisme du gouverne-

ment angevin, attesté à de multiples reprises. Il est revenu sur l'intitulé du colloque en soulignant que ces « périphéries », difficiles sans doute à définir, représentent pour le gouvernement angevin un défi, celui de la gestion de l'autonomie locale. Finalement la vocation de ce colloque était, en partie, de se dégager de l'histoire événementielle et cloisonnée pour changer d'échelle, et ce pari fut remporté avec succès.

Isabelle ORTEGA

*

*Le mur numérique d'ex-voto :
partez à la découverte de la vie quotidienne
des Provençaux d'autrefois*

Du XVII^e au XX^e siècle, de nombreux ex-voto peints ont été déposés par des Provençaux, dans des sanctuaires, en remerciement à un saint, duquel ils estimaient avoir reçu une protection. Ces petits tableaux constituent un précieux témoignage sur la vie quotidienne et les dévotions de nos ancêtres. On y voit en effet d'une part la représentation du protecteur céleste à qui est dédié le tableau (le plus souvent la Vierge Marie), d'autre part le ou les donateurs représentés la plupart du temps dans la circonstance du danger encouru : maladie, accouchement, chute, accident de la circulation ou du travail, naufrage, etc. Ces ex-voto montrent les peurs et les dangers d'autrefois. Provenant d'une enquête réalisée en Provence dans les années 1970-1980 dans plus d'une centaine de d'églises et de chapelles, 1340 photographies d'ex-voto sont présentées sur le site <http://exvoto.mmsh.univ-aix.fr>.

Cette base de donnée offre une navigation immersive permettant de construire un mur numérique d'images (de même que les tableaux votifs sont accrochés aux murs des chapelles) dans lequel on peut opérer toutes sortes de sélections multicritères (types de scène, date, site d'origine, etc.). Ces filtres modifieront dynamiquement la composition de ce mur permettant de partir, en zoomant plus ou moins, en cliquant ici ou là, à la découverte de chacune des images jusque dans leur intimité. À la proximité d'un tableau, une notice apparaît pour en donner tous les détails utiles (taille, matériau, lieu d'origine, transcription, etc.). La navigation permet aussi de croiser plusieurs critères et d'en visualiser les résultats sous la forme d'histogrammes dont chaque colonne est constituée des images correspondantes. On peut aussi tout simplement se constituer sa propre exposition virtuelle thématique et se promener de tableau en tableau.

Site développé à l'UMR TELEMME (Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme, Aix-en-Provence) par Eric Carroll, ingénieur de recherche au CNRS, à partir des recherches menées par Bernard Cousin, professeur émérite d'Histoire, Aix-Marseille Université.